

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

MONITEUR(TRICE) EDUCATEUR(TRICE)

CDD à temps complet (5 mois)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **Foyer Occupationnel l'Airial du Nid de l'Agasse** situé sur la commune du Barp, établissement accueillant des adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme avec déficience intellectuelle associée moyenne à légère.

Vous aurez pour mission de :

- Aider les personnes handicapées à instaurer, restaurer et préserver leur autonomie, et faciliter leur insertion en développant leurs capacités et leur personnalité ;
- Participer à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies en liaison avec les autres personnels éducatifs et soignants ;
- Participer avec l'équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du projet individuel de chaque personne accueillie et à son évaluation ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- DE ME exigé ;
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Sens de l'organisation, sens des priorités ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Prise de fonction : Dès que possible jusqu'au 31 décembre.

Spécificité du poste :

- Horaires d'internat ;
- Association du secteur médico-social, soumis à obligation vaccinale ;
- Maintien des gestes barrière imposés.

Rémunération : Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 Moniteur Educateur – Coefficient de base 421 soit un salaire mensuel brut de 1756.30 € + reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté ;
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants,...
- Aménagement de la fin de carrière ;
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives ;
- Participation aux transports en commun ;
- Régime mutuelle et prévoyance ;
- Formations,...

Candidature à envoyer par mail **avant le 31/08/2022** à Mme. Christine BERTHELOT, directrice de l'établissement et à M. Florent VINCENT-VIRY, directeur adjoint, à l'adresse recrutement@adiaph.fr

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr